



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### L'an deux mil vingt-trois, le 28 janvier 2023 à 11h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 20 janvier 2023

#### PRESENTS:

Alain BATTAGLINI

1er adjoint

André GUIGUES

2ème adjoint

Damien FIROUD

Conseiller municipal

Philippe MURTAS

Conseiller municipal

Alina ORANGE

Conseillère municipal

Julien PAULET

Conseiller municipal

Gilles PERRIER

Conseiller municipal

#### **AYANT DONNE PROCURATION:**

Denise GUIGUES

Maire

### **ABSENT EXCUSE:**

Sébastien BOVERO

Conseiller municipal

Michel BLAIN

3ème adjoint

Chantal ROGER-ROBERT

Conseillère municipale

### ABSENT:

1

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7 Votants : 8

# N° 01/2023 - DELIBERATION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DU SNACK PMS DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES DE MISE EN ADJUDICATION

En séance du 3 décembre 2022, le Conseil Municipal a délibéré (délibération n°30/2022) pour la mise en adjudication du SNACK PMS du Camping Municipal Les Ruisses.

Madame Le Maire expose qu'il s'agit d'attribuer la mise en adjudication du SNACK PMS du Camping Municipal Les Ruisses.

L'appel d'offres, se composant d'un cahier des charges et d'une procédure, a été lancé du 12 décembre 2022 au 12 janvier 2023.

Considérant l'appel d'offres Considérant les 3 (trois) offres reçues





Considérant la commission d'appel d'offres du 16 janvier 2023 et l'analyse des offres recues conformément aux critères retenus.

Considérant le résultat obtenu ainsi que la décision prise à l'unanimité en faveur de l'offre n°1 déposée par Christel ORANGE et Stéphane PITOIZET de la SARL ORAPI.

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

**DESIGNE** Madame Christel ORANGE et Monsieur Stéphane PITOIZET de la SARL ORAPI en tant que titulaire de la mise en adjudication du SNACK PMS du Camping Municipal Les Ruisses pour un montant de 12 100€

AUTORISE Madame Le Maire à signer tout acte s'y afférant

**AUTORISE** Madame Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette attribution.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON Les jours, mois et ans susdits Le Maire, Denise GUIGUES